

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1064 du 11 septembre 1945

n° 1064

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 septembre 1945

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro

30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de trois mois à solde entière de présence est accordée à l'infirmier 4e échelon Ahmed Ibrahim, pour en jouir à Obock.